

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 avril 2010

DÉLIBÉRATION n°2010-022

Nombre de membres au Conseil municipal :	29
en exercice :	29
qui ont pris part à la délibération :	28
Date de convocation :	30 mars 2010

L'an deux mille dix, le 06 avril à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux salle du Conseil municipal, sous la présidence du Maire Yannik OLLIVIER.

Présent(e)s : Yannik OLLIVIER, Maurice RAGOT, Luc MOREAU, Catherine LE BAS, Joaquin TORRES, Pierre TERRAES, Yves PICHON, Mireille PERINEL, Angèle ABBATTISTA, Hervé POTHIER-DENIS, Gérard GROSSE, Annick GAILLARD, Frédéric CALVO, Christine TULIPE, Michelle LAPRESA, Patricia OBEID, Christian GROS, Stéphanie COLPIN, Kamel BOUZERARA, Chantal BREBION, André CONVERT, Jean-Marc BRUEL.

Excusé(e)s : M Jérôme MAGNIN qui a donné pouvoir à M Luc MOREAU, Melle FAUCON BIGUET Sophie qui a donné pouvoir à Mme GAILLARD Annick, Mme Isabelle GULGLIEMO qui a donné pouvoir à Mme Stéphanie COLPIN, Mme Florence LOMBARD qui a donné pouvoir à M. Yannik OLLIVIER, M. François TOURATIER qui a donné pouvoir à M. Jean Marc BRUEL, Mme Maud BLANCHARD qui a donné pouvoir à M. André CONVERT

Absente : Mme Houria LATRECHE

Conformément à la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Mme Mireille PERINEL a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Rapporteur : Annick GAILLARD

Objet : POLE EDUCATION – Demande de subvention- Demande de subvention au Conseil général pour des actions concernant la lecture sur l'année 2010.

Le rapporteur rappelle l'importance de l'animation BIBLIOTHEQUE DE RUE qui mobilise des professionnels du livre et des éducateurs dans une action commune qui permet d'assurer le développement de la lecture directement dans les quartiers et sur le territoire de jeux des enfants tout en exerçant une action éducative de proximité.

Le rapporteur propose que soit reconduite l'action VOYAGE-LECTURE qui mobilise les élèves de 18 classes de la commune sur un projet-lecture qui permet aux enfants, enseignants, parents et bibliothécaires de partager des lectures communes sur un thème nouveau chaque année. Ce projet permet un va-et-vient entre l'école, la famille et la bibliothèque autour d'une dynamique de lecture.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter auprès du Conseil Général une subvention d'un montant de 2 000 € pour l'action bibliothèque de rue et de 4 000 € pour l'action voyage-lecture.

Le rapporteur entendu,
le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- **AUTORISE** le maire à solliciter auprès du Conseil Général une demande de financement de 6 000 €

VOTE : UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
au registre des délibérations,
le 07 avril 2010

Acte certifié exécutoire depuis son
dépôt à la préfecture et sa publication

Le Maire

Yannik OLLIVIER

